

MAINS D'ŒUVRES EXPULSÉE : MOBILISATION GÉNÉRALE

C'est quoi Mains d'œuvres ?

Lieu emblématique des nouveaux territoires de l'art, pour l'imagination artistique et citoyenne, Mains d'œuvres existe depuis 1998 à Saint-Ouen et propose depuis 20 ans des espaces de création, une programmation culturelle et citoyenne diversifiée, des formations, des débats, des moments de convivialité. C'est 350 événements par an pour 40 000 usagers (concerts, expositions, spectacle, débats, festivals etc.), une école de musique de 300 élèves, 50 partenaires sociaux éducatifs qui essaient des actions sur tout le territoire, 50 Œuvres d'art produites par an, et bien plus encore...

Mains d'œuvres, c'est ouvert 7j/7, c'est 70 emplois, 120 intermittents, 250 artistes au travail quotidiennement dont la moitié d'associations, 1500 adhérents, 20 services civiques, 25 stagiaires par an, 9000 musiciens qui répètent, 150 jeunes de -26 ans du 93 accompagnés vers l'emploi, 15 000 artistes passés par Mains d'Œuvres à leurs débuts.

C'est 4 millions d'euros de travaux réalisés en 20 ans par l'association et 60% de ressources propres.

Ancré dans sa ville, Mains d'Œuvres est un formidable atout pour le rayonnement de Saint-Ouen au-delà de ses frontières et un acteur majeur dans le paysage artistique et culturel de Seine-Saint-Denis. C'est un véritable lieu d'échanges et de dialogues entre les Audoniennes et les Audoniens qui le fréquentent tous les jours. Mains d'Œuvres, c'est important.

Equipe, artistes et audonien.ne.s assureront la permanence chaque jour devant le lieu

De 10h - 20h au 1 rue Charles Garnier à Saint-Ouen

Toutes les activités seront maintenues dans la rue ou ailleurs. Nous ne lâcherons rien.

Venez nous rencontrer, discuter, organiser des projets artistiques.

Que faire pour nous soutenir ?

- Signer la pétition sur change.org/p/contre-la-fermeture-de-mains-d-œuvres-mdoforever
- Envoyez vos propositions artistiques à l'adresse : cridamourpourmdo@gmail.com
- Participez à la cagnotte sur HelloAsso
- Prenez connaissance de notre droit de réponse
- Relayez l'information un maximum
- VENEZ SAMEDI MANIFESTER VOTRE AMOUR <3

MANIFESTATION SAMEDI 12 OCTOBRE 9H MAIRIE SAINT-OUEN

Contre une décision injuste

Mardi 8 octobre 2019, William Delannoy, maire de Saint-Ouen, après de nombreuses années de menaces et de contre-vérités à notre encontre, est passé aux actes : Mains d'Œuvres fait l'objet d'une expulsion et doit quitter son bâtiment historique. *LISEZ CI-CONTRE LE RAPPEL DES FAITS*

Les salarié.e.s, artistes et usagers se sont vus refuser l'accès à leur lieu. Les rues aux alentours de Mains d'Œuvres étaient bouclées et gardées par des CRS. Un gros dispositif de 25 camions encerclait le bâtiment sous les yeux ébahis des salariés qui n'ont jamais été informés de cette opération de force.


Nous ne cherchons pas à nous opposer à une décision de justice, mais nous demandons le droit à être respecté.e.s, le droit à attendre la décision finale de la justice avec le résultat de l'appel ainsi que, dans le cas d'une décision en notre défaveur, le droit d'un temps nécessaire pour déménager et libérer les lieux dignement. Nous nous sommes investis sans compter avec tous les artistes en résidence à Mains d'Œuvres sur ce territoire depuis 20 ans, nous méritons!

www.mainsdoeuvres.org 

facebook.com/mains.doeuvres/ 

instagram.com/mainsdoeuvres/ 

twitter.com/mainsdoeuvres 

Permanence 1 rue Charles Garnier 

mainsd'œuvres

Plus de 20 années au service de la diffusion de la culture pour toutes et pour tous sont balayées d'un revers de main par un élu qui laisse sur le carreau des centaines d'artistes en résidence soutenus par les collectivités locales et l'Etat, 70 salariés dont il se soucie peu du devenir, des milliers d'audoniennes et d'audoniens usagers quotidiens de Mains d'Œuvres et de ses activités.

Nous n'avons eu de cesse de vouloir entamer un dialogue constructif avec Mr. Delannoy. Nous l'avons dit, écrit, publié, exprimé dans la presse ou sur les réseaux sociaux, en témoignent les documents publics que nous tenons à disposition. Après avoir refusé la médiation juridique initialement proposée, alors qu'un jugement en appel doit intervenir le 3 décembre 2019, la réponse du maire à notre volonté de dialogue est inacceptable. Aujourd'hui, la violence de cette expulsion ainsi que les contre-vérités énoncées dans le dernier communiqué de presse publié par le service de presse de la Mairie ne peuvent rester sans réponse.

La direction de Mains d'Œuvres et son Conseil d'Administration tiennent à apporter les précisions suivantes:

1. C'est bien à l'initiative de Mr. Delannoy qu'une proposition de médiation juridique nous a été transmise le 21 décembre 2017, soit 10 jours avant la fin effective de notre bail, suspendant de fait notre départ des lieux. Nous avons dès lors voulu croire en sa volonté d'ouvrir un dialogue qui aurait été bénéfique à toutes et à tous. Mais dès lors, laissez entendre que vous vous attendiez à notre départ au 31 décembre 2017 est donc faux, voire mensonger. [1] [SEP]

2. Depuis sa création, Mains d'Œuvres a toujours payé son loyer (60000€). Mais, en 2010, un incendie a détruit une partie du bâtiment. Mains d'Œuvres a contesté le maintien du loyer au montant fixé par le bail, dès lors qu'elle était privée de la partie du bâtiment sinistré. Fin 2015, c'est le tribunal qui a tranché sur ce sujet et non pas un geste de la part de Mr. Delannoy. Le loyer a été ramené à 1€ pour compenser la perte de la subvention de la mairie (90000€). Nous avons toujours souhaité et exprimé notre volonté de payer un loyer.

3. Nous n'avons pas mis en œuvre une sous-location de nos espaces : Mr Le Maire se méprend de fait – et malheureusement – sur le terme de « résidence d'artistes » qui est le cœur même de l'activité de Mains d'Œuvres depuis plus de 20 ans et qui constitue la raison de son soutien par de nombreuses collectivités territoriales dont le Région, le Département, la Ville de Paris ou le Ministère de la Culture. [1] [SEP]

4. Il est écrit que nous serions une charge financière supportée par les Audoniennes et les Audoniens : si auparavant, la mairie versait une subvention de 90 000€, celle-ci a été stoppée en cours d'année en 2014 et ramenée à 0€. Aujourd'hui Mains d'Œuvres contribue donc à la vitalité culturelle de la ville pour 0€.

5. Par ailleurs, la Mairie évoque deux ans de retard dans les travaux de lancement du conservatoire. Or, ce projet n'a jamais été inscrit au budget de la Ville, ni fait l'objet d'aucune présentation du projet architectural envisagé. Il faut se rendre à l'évidence : ce projet n'est pas prêt et il est utile de préciser qu'il coûtera largement plus que les 15 millions d'euros évoqués régulièrement par Mr. Delannoy sans avoir démontré la possibilité technique d'installer un conservatoire dans le bâtiment actuel.

6. Il nous paraît utile de rappeler également qu'en 2016, Mr. Delannoy a évoqué la possibilité pour Mains d'Œuvres de racheter le bâtiment. Cette option était parfaitement envisageable pour lui à l'époque, il était parfaitement ouvert à cette option.

7. Enfin, Mains d'Œuvres a déboursé près de 4 millions d'euros pour pallier les manquements de la Mairie depuis plusieurs années en termes d'entretien du bâtiment et qui lui incombait en tant que propriétaire.

Mr Le Maire peut se douter combien l'expulsion de Mains d'Œuvres et de ses milliers d'usagers est une perte lourde pour l'image de la Ville et priverait des centaines de familles d'un accès à l'art et la culture divers, ouvert et partagé. Malheureusement, encore une fois, il préfère lier le devenir de Mains d'Œuvres au devenir du Conservatoire, comme si le fait de déshabiller entièrement Pierre permettrait de vêtir convenablement Paul. Il n'a eu de cesse de monter les usagers de ces deux établissements les uns contre les autres.

Nous défendons avec l'ensemble de nos partenaires (État, Région, Département, Ville de Paris, Plaine Commune) un lieu emblématique qui a écrit une page de l'histoire des politiques culturelles pour les audoniens. Nous défendons une place pour chacun, un rayonnement de notre ville, une exigence artistique, un accompagnement de l'émergence. Dans ce contexte, il est vain de nous opposer.

Fazette Bordage, Présidente de Mains d'Œuvres, Juliette Bompont, Directrice de Mains d'Œuvres, Les membres du CA de Mains d'Œuvres, Les salariés, les artistes, les associations, adhérents, bénévoles et usagers de Mains d'Œuvres